

Politique

Bruxelles, aubaine pour la Belgique

► Charles Picqué affûte ses armes en vue d'un nouveau round institutionnel.

► Si une nouvelle phase s'ouvre, il faudra mesurer ce qu'apporte Bruxelles au pays.

Dans l'hypothèse de l'ouverture d'une nouvelle phase de négociations institutionnelles, il importera de faire la démonstration de ce que Bruxelles apporte aux autres entités du pays pour bien défendre la Région-capitale, a affirmé en substance, lundi, le ministre-Président bruxellois Charles Picqué.

Celui-ci était interpellé en commission du Parlement bruxellois par le chef de file du MR, Jacques Simonet, au sujet, d'une part, de la position du gouvernement régional sur le manifeste publié récemment par le groupe de réflexion "In De Warande" réunissant un certain nombre de chefs d'entreprise en vue au Nord du pays.

Ce manifeste plaide pour une Flandre et une Wallonie indépendantes ainsi que pour un statut spécial pour Bruxelles qui s'inspirerait de celui de Washington DC. Les questions de Jacques Simonet ont aussi porté sur le plan d'investissement du ministre flamand des Affaires bruxelloises Bert Anciaux dans la capitale.

Le chef du groupe MR a sou-



► Pour Charles Picqué, il est injuste de faire croire que Bruxelles est en état de demande financière.

haité que les Bruxellois se préparent à un nouveau round institutionnel et ne partent pas en ordre dispersé durant la phase d'approche. "Il est injuste et tout à fait déplacé de faire croire dans les débats sur Bruxelles que celle-ci est en état de demande financière. Nous ne coupons pas au pays, nous lui rapportons", a dit Charles Picqué, ne souhaitant par ailleurs pas prendre position, en tant que chef de gouvernement, sur la po-

sition défendue par un groupe.

Les moyens dont dispose Bruxelles aujourd'hui sont ceux qui résultent du mécanisme élaboré sur le plan institutionnel et non de l'apport réel de la capitale au développement économique et social des deux autres Régions, qui bénéficient aussi des retombées de son rayonnement international, a-t-il encore dit.

Charles Picqué a par ailleurs affirmé qu'il fallait a priori se féliciter des investissements de la

Communauté flamande à Bruxelles.

"C'est surtout intéressant quand il s'agit d'investissements ouverts à tous les Bruxellois, par exemple dans les institutions culturelles", a-t-il commenté, se félicitant notamment du rayonnement de certaines d'entre elles sur leur environs immédiats dans la ville. Le ministre-Président bruxellois a plaidé pour un accord de coopération culturelle entre les Communautés. (Belga)

Ixelles

La Trinité enfin ressuscitée

► Après 8 ans de fermeture, l'église réouvre ses portes: plus belle que jamais.

Après la fête de clôture des travaux de la rue du Bailli, un autre événement heureux est annoncé: la réouverture de l'église de la Trinité. Après près de dix ans de fermeture, l'édifice sera à nouveau réouvert au public à partir du 18 décembre. L'abbé Philippe Dupriez a dû batailler ferme pour voir les portes de son église à nouveau ouvrir. Le bâtiment a été mis sous scellé en février 1997, considéré comme dangereux.

La commune brandissait à l'époque une étude montrant la dangerosité du site. Pour Philippe Dupriez, la commune avait surtout d'autres projets sur le site: "Certains ont voulu raser l'église. On a parlé d'un marché couvert, et même d'un parking souterrain de 3000 places. Seul problème, il fallait conserver la façade car elle est classée." Entretiens de nombreuses études ont été réalisées sur la dangerosité des lieux. Divers tassements de terrains avaient provoqué quelques fissures dans les murs de l'édifice. Mais la der-

nière étude vient de confirmer que l'église est sans danger. La Trinité peut donc revivre. La messe pourra à nouveau se tenir dans le chœur et la nef après quelques années d'activités dans une salle annexe. Pendant toutes ces années de fermeture, le prêtre a mis la main à la pâte pour rénover le lieu saint. Bricoleur amateur, le prêtre a investi son temps dans de nombreux travaux. Grâce à un mécène, un autel néo-baroque, des toiles et une chaire de vérité construits par Van Hoole au 19^e siècle ont été déménagés de la chapelle de l'hôpital Brugmann vers Ixelles. L'église deviendra également un lieu culturel. Elle devrait accueillir de nombreuses expositions, concerts et extraits d'opéras. Philippe Dupriez travaille en collaboration avec son collègue de l'église de l'Annonciation pour assurer une continuité des services religieux.

Pour sa réouverture, un concert d'orgue est prévu ce vendredi 18 décembre. Celui-ci compte 4200 boyaux, et 53 jeux. C'est l'un des quatre plus importants de Bruxelles. Cette fête sera également l'occasion de célébrer les 15 années de pastorat et les 40 années de sacerdoce du prêtre Philippe Dupriez.

Benjamin Carlier

Rhode-Saint-Genèse

Une nouvelle maison communale

► Les annexes aux bâtiments existants ouvriront leurs portes en juin 2006.

La commune de Rhode-Saint-Genèse investit dans une nouvelle maison communale. Celle-ci occupera en partie les bâtiments actuels situés rue du village qui sont en cours de rénovation. Mais elle s'agrandira également grâce à une nouvelle extension derrière l'édifice actuel.

Ces bâtiments appartenaient déjà à la commune mais étaient prêtés aux organisateurs du Gordel.

La nouvelle aile accueillera les services de l'environnement, de l'urbanisme et des travaux publics. Le budget total s'élève à plus de 1,119 million d'euros. Les travaux ont débuté en avril 2005.

La maison communale était devenue trop vétuste et ne respectait plus les normes en vigueur dans un certain nombre de domaines.

Pour Myriam Delacroix-Rolin (CDH), bourgmestre de Rhode-Saint-Genèse, ces travaux devenaient nécessaires: "La dernière extension date des années septante. A l'époque

on construisait des bâtiments avec des couloirs assez larges, laissant peu de places pour les bureaux. Ces espaces de travail étaient donc devenus rapidement trop étroits pour nos équipes."

L'accroissement de la population n'est pas à l'origine de ces travaux, celle-ci est très stable depuis de nombreuses années.

Le nombre d'employés communaux a par contre lui fortement progressé ces dernières années. Myriam Delacroix-Rolin justifie cette augmentation par une complexification des matières législatives: "Les dossiers deviennent de plus en plus complexes et nécessitent de nombreux collaborateurs." Une quarantaine d'employés sont actuellement au service de la commune.

Un ascenseur est également en cours d'aménagement pour rendre accessible la salle du conseil communal aux personnes handicapées.

Certains services de la zone de police actuellement encore logés dans la maison communale resteront jusqu'à la construction des nouveaux bâtiments de la zone de police. Ceux-ci remplaceront les bureaux de l'ancienne gendarmerie situés avenue de la Forêt de Soignes.

Benjamin Carlier

Technologie

La VUB développera un robot câlineur

L'UNIVERSITÉ FLAMANDE DE BRUXELLES, la Vrije Universiteit Brussel (VUB), va développer un robot câlineur pour l'association "Anty Foundation", qui veut se servir de l'engin pour adoucir la souffrance des enfants malades pour une longue durée. Le projet a reçu le soutien de la Fondation Roi Baudouin. Le groupe de recherche "Robotics and Multibody Mechanics" (R&MM) a commencé cette année ses travaux de construction dudit robot. Il espère préparer un premier prototype dans le courant de 2007, le but étant de développer "un ami pour la vie".

L'organisation va présenter son projet avec la collaboration de l'industrie automobile au début 2006 à un stand du Salon de l'auto, où les visiteurs trouveront davantage d'informations sur le robot et la Fondation Anty. Deux concours sont également organisés au profit de la fondation. Via un premier concours par SMS, les participants peuvent gagner un vélo Eddy Merckx. Quant aux enfants, ils pourront participer à un second concours de dessins en collaboration avec le musée de la Bande Dessinée. ■

Infos: <http://www.anty.vub.ac.be> ou www.anty.org

Judiciaire

Crimes crapuleux dans le quartier Ste-Catherine?

LA COUR D'ASSISES DE BRUXELLES-CAPITALE a entamé lundi le procès de Tarik El Barouzi, un Bruxellois de 23 ans accusé de deux assassinats commis dans le quartier de la place Sainte-Catherine, à Bruxelles-Ville. Après le tirage au sort du jury (6 femmes et 6 hommes), il fut procédé à la lecture de l'acte d'accusation, long de 25 pages. Pour l'essentiel, Tarik El Barouzi a confirmé ses aveux pour les deux assassinats. Anna Van Reybroek (66 ans) fut poignardée à mort, le 3 octobre 2003, dans le magasin "Le paradis de l'oiseau", rue de Flandre, à Bruxelles-Ville, et Luce Frey (77 ans) fut frappée à coups de clé anglaise au visage et à la tête, le lendemain, dans le même quartier, dans le parking Flandre, place du Nouveau Marché aux Grains.

Des empreintes ADN de l'accusé ont été prélevées sur les lieux des crimes.

La présidente de la cour, la juge Karin Gerard, a passé en revue, lundi après-midi, tous les interrogatoires de Tarik El Barouzi. Dans certaines déclarations, il a avoué avoir agi par appât du gain. Mais, dans d'autres, il a dit avoir tué sans mobile, sous l'emprise de stupéfiants.

Tarik El Barouzi a émis des regrets et a demandé pardon aux familles des victimes, ainsi qu'à sa propre famille. (Belga)

En très bref

LA POLICE A APPRÉHENDÉ DIMANCHE SOIR, À VILVORDE, deux mineurs d'âge qui ont bouté le feu à une voiture dans la Sint-Rochusstraat. Les deux suspects ont été interpellés à leur domicile et ont avoué les faits. Ils ont été privés de liberté et mis à disposition du parquet de la jeunesse. (Belga)